

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles R 142-3 et R 143-11 du Code Rural et de la Pêche Maritime
La SAFER Pays de la Loire porte à la connaissance du public qu'elle envisage d'attribuer les biens suivants :

AA 53 18 0258 01

« **Saint Georges-La Masure** » ERNEE - **1 ha 86 a 57 ca** : BM-181[145]-183[65]-186[64] BM-244[174]-247[69]-256[188]. Ce dossier est lié à l'acquisition **AA 53 18 0259 01 ERNEE - 1 ha 27 a 24 ca** : BM-250[68]-254[180]

Biens situés zone A et N du PLUi de l'ERNEE

Sortie de convention DREAL - mesures de compensations environnementales

Tous compléments d'information peuvent être demandés au Service Départemental de la Safer ou au conseiller foncier du secteur : Vincent GEVRAISE : 06.79.44.64.50

Les personnes intéressées (par achat, échange ou location) devront manifester leur candidature **par écrit** au plus tard le :

18/03/2024

à la SAFER Pays de la Loire, PARC TERTIAIRE CÉRÈS - Bâtiment U 21 rue Ferdinand Buisson
53810 CHANGE Tél : **02.43.83.48.10**

Pour la SAFER, le 27 février 2024
Patricia BRESTEAUX
Directrice départementale
SAFER Pays de la Loire
PARC TERTIAIRE CÉRÈS - Bâtiment U
53810 CHANGE

A ERNEE, le

Cachet et Visa de la Mairie

Valant attestation d'information préalable à la mise en vente conformément aux dispositions de l'article L 143-7-2 du Code Rural et de la Pêche Maritime et certificat d'affichage pendant le délai réglementaire de 15 jours ; conformément à l'article R 142-3 du même code (du _____ au _____)

